



MIRO EN QUERCY
143, rue des Près Vignals - D801
46300 - LE VIGAN
Tél : 05 65 27 25 46

FACTURE

N° 24279 DATE : 14/06/2025

decode-sos@orange.fr
site : www.miroenquercy.fr

FACTURE A :

BAR LE BAR'JO

46250 LABASTIE MURAT

VENDEUR :
REGLEMENT PAR : CB.
ECHEANCE AU : 14/06/2025

< PRIX EN EUROS >

REFERENCE	DESIGNATION DES PRODUITS	QTE	Rem.%	PV NET	TOTAL TTC
00440	COTE D'AGNEAU	0.432	10.00%	18.860	8.15 1
00302	SAUCISSE BASQUAISE	0.378	10.00%	9.860	3.73 1
00236	CHIPOLATA MIRO	0.390	10.00%	9.860	3.85 1
00695	SAUCISSE GRAND-MERE	0.400	10.00%	9.860	3.94 1
01498	FAUX FILET ANGUS	0.282	10.00%	21.560	6.08 1
01498	FAUX FILET ANGUS	0.264	10.00%	21.560	5.69 1
01498	FAUX FILET ANGUS	0.246	10.00%	21.560	5.30 1
01498	FAUX FILET ANGUS	0.272	10.00%	21.560	5.86 1
01498	FAUX FILET ANGUS	0.272	10.00%	21.560	5.86 1
01498	FAUX FILET ANGUS	0.318	10.00%	18.860	6.00 1
01500	FAUX FILET TRANCHE				

VA TAUX MONTANT HT MONTANT TVA
1 5.50% 46.25 2.54

TOTAL HT : 51.62
TOTAL TVA : 2.84
TOTAL TTC : 54.46

VA payée sur les encaissements. Nos marchandises restent notre propriété jusqu'à leur paiement intégral. Toute commande du client implique l'acceptation expresse et sans réserve de l'ensemble de nos Conditions générales de vente dont ce dernier reconnaît avoir eu communication et avoir pris connaissance. En cas de contestation seul le Tribunal de Commerce est compétent. Tout retard de paiement à l'échéance entraînera l'application d'un intérêt de retard calculé sur la base de trois fois le taux d'intérêt légal majoré de l'indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement fixée à 40 euros au Décret n° 2012-115 du 02/10/2012. Aucun escompte pour paiement anticipé n'est attribué.